

**REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DECHANTELOUP-LES-VIGNES
78570**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 5 mai 2026

DATE D’AFFICHAGE : 5 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

**En exercice : 33
Présents : 27
Votants : 33**

L’an deux mille vingt-six, le douze mai, le Conseil municipal de Chanteloup-les-Vignes, légalement convoqué le cinq mai deux mille vingt-six, s’est réuni en salle du conseil en mairie à 20h00, sous la Présidence du Maire, Madame Catherine ARENOU.

L’appel nominal est effectué par François LONGEAULT,

Etaient présents :

Mme ARENOU, Maire,

M. LONGEAULT, Premier Maire Adjoint

Mme ABLOUH, M. BOUCHELLA, Mme BATHILY, M. ENGRAND, Mme. BELHADJ-ADDA, M. GAILLARD Maires – Adjoints,

Mme CHERGUI, Mme CHARLOT, M. CHERQUEFOSSE, Mme ZABAIRI, M. THUMARIN, Mme BOUKANDOURA, Mme DA SILVA, M. DA CRUZ, M. LEFEVRE, Mme PANIGHINI, M. CHIKH, Mme BAUDRY, M. BRENOT, Mme HADIL, M. NEY, Mme LITI, M. SION, M. BOUZAR, Mme SISSOKO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

M. MOHAMMED (procuration M. BOUCHELLA)

M. LIAOUI (procuration M. LONGEAULT)

Mme PREVOST (procuration Mme CHARLOT)

Mme GEREMIA (procuration M. DA CRUZ)

M. MARCIN (procuration Mme ABLOUH)

Mme VERGNAUD (procuration M. NEY)

**CONVENTION ENTRE LA VILLE ET L’ASSOCIATION POUR LA VIE ÉDUCATIVE ET
CULTURELLE POUR LE PROJET « EN MUSIQUE CHANTELOUP-LES-VIGNES » DANS LE
CADRE DE LA CITE ÉDUCATIVE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

CONSIDERANT la délibération du 10 avril 2019, qui engage la commune dans le programme des Cités éducatives,

CONSIDERANT la convention cadre pluriannuelle relative au renouvellement du label de la Cité Éducative passée entre le Ministère de l'Éducation nationale, le Ministère du Logement et de la Rénovation urbaine et la Ville de Chanteloup-les-Vignes du 5 décembre 2024,

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal du 25 septembre 2024 portant sur l'approbation de la convention cadre pluriannuelle relative au renouvellement du label de la Cité Éducative de Chanteloup-les-Vignes entre la Ville et l'État de 2024 à 2026,

CONSIDERANT la validation de la Revue de Projet Cité Éducative du 24 novembre 2025, pour le versement des financements relatifs à l'année 2026,

CONSIDERANT la validation du Comité de Pilotage de la Cité Éducative du 11 février 2026,

ENTENDU l'exposé de Monsieur Rémi ENGRAND, Adjoint au Maire délégué à la Culture et à la Politique de la Ville,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la signature de la convention entre la Ville et l'Association pour la Vie Éducative et Culturelle à Chanteloup-les-Vignes (AVEC) pour son implication dans le projet « En musique Chanteloup-les-Vignes » dans le cadre de la Cité Éducative, pour l'année 2026, à hauteur de 34 074€ au titre de la Cité Éducative,

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la Convention entre la Ville et l'Association pour la Vie Éducative et Culturelle à Chanteloup-les-Vignes (AVEC) pour son implication dans le projet « En musique Chanteloup-les-Vignes » dans le cadre de la Cité Educative, pour l'année 2026, et tout acte relatif à sa mise en œuvre.

Fait à Chanteloup-les-Vignes, le dix-huit mai deux mille vingt-six.

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Maire-adjoint

